

⇒ Pétition à signer

Contre un déménagement précipité et contraint du lycée hôtelier Jean Drouant - EHP

«



L' école hôtelière de Paris – Lycée Jean Drouant, établissement public reconnu depuis 1936 est aujourd'hui gravement menacé par un déménagement totalement précipité, sous l'impulsion du CFA Médéric (privé) propriétaire des locaux, qui souhaite nous expulser bien avant la date de fin prévue en 2032.

Bien que la Région Île-de-France souhaite trouver une solution pour nous accueillir dans un nouveau site dès 2027, elle cède cependant aux influences politiques du plus haut niveau de l'Etat pour précipiter l'expulsion d'une partie de nos enseignements dans un établissement provisoire dès 2025, obligeant les élèves/étudiants et équipes pédagogiques à naviguer sur deux sites éloignés de 40 minutes de transport.

Après une mobilisation réussie du mercredi 27 mars de 150 personnes, la Région nous a reçus et nous a répondu très directement : la précipitation du déménagement avant 2032, nous imposant un fonctionnement totalement impossible sur deux sites est liée aux influences de Jean Castex, ancien Premier Ministre, et de l'Etat. Les remerciements de Geoffroy Boulard, maire du 17ème à Jean Castex lors du dernier salon de l'agriculture corrobore complètement la version donnée par l'exécutif régional.

Nous exigeons de Valérie Pécresse, présidente du Conseil Régional d'Île-de-France, de ne pas céder aux pressions du gouvernement actuel. La Présidente de Région est la seule compétente sur cette question, et se doit de nous garantir un déménagement préparé, sans précipitation et sans éclatement sur deux sites dont l'un provisoire.

Contact : avenirdrouant@framagroupes.org

